

PORQUEROLLES

Infos



BULLETIN PARTICIPATIF

Je désire entrer en communication avec vous

Je vous invite à transmettre

SOMMAIRE

1. Parole des associations
2. Ile en autogestion! La SNIP
3. Eglise, cadastre, Gabian déchaîné
4. L'eau à Porquerolles
5. Eco-gestes, HLM : mode d'emploi
6. CA du PNPC, Billet d'humeur
7. Point rencontre PNPC, Fréquentation
8. Migrateurs, Naissance et décès
9. Travaux et parking au port
10. Fondation Carmignac
11. Emploi, Lettres types, Agenda

Le Printemps des régates du YCP

La saison 2018 des régates organisées par le Yacht Club de Porquerolles se prépare activement. Premier rendez-vous à l'Ascension, du 9 au 13 mai, avec la 20ème édition de la « Semaine de Porquerolles », co-organisée avec le Yacht Club de Hyères. Trois régates communes avec le Yacht Club de France : 18 mai, « Rallye Provençal », 19 mai « Challenge Serge Feuillate », et 7 juin « Coupe de Printemps ». Celle-ci se joindra à la flotte de la « Porquerolles Classique » qui réunit les plus beaux bateaux de tradition pour trois journées de régate et de festivités. La désormais mythique « Porquerolles Cup » se disputera le dimanche 20 mai, avec son célèbre départ des équipages depuis la plage. La saison se terminera la nuit du 25 août avec la « Régate au Claire de Lune ». Ces régates réunissent plusieurs centaines de navigateurs et accompagnateurs de plusieurs pays. Philippe Bridoux-Martine, YCP



Mutualisation des groupes de travail : un pour tous...

Le CIL et les Amoureux de Porquerolles ont décidé de mettre en commun leurs groupes de travail consacrés à :

- 1) l'approvisionnement en eau
- 2) le tri sélectif
- 3) la prévention des incendies
- 4) la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique.

Parole des associations

Vivre à Porquerolles : un bien beau bouquet d'animation

L'association Vivre à Porquerolles est très active. Le 8 mars, journée de la femme et des grands-mères. Belle promenade jusqu'au Langoustier puis pique-nique à la Plage d'Argent. De retour en salle de Mairie, goûter et discussion à bâton rompu autour des droits des femmes. Toutes les participantes ont reçu un joli bouquet de fleurs. Le 13 mars, début des ateliers animés par Karine Joubert. Après la customisation des paniers, place aux décorations de Pâques les 21 et 28 mars. Le 1er avril aura lieu le premier marché artisanal qui sera suivi par 40 autres au cours de la saison. Le 3 avril, l'association dira au revoir autour d'un pot à Jos et Yu Chen qui se sont bien intégrés à la vie du village. Bon vent à eux. Merci aux bénévoles pour la chorale du mardi et la gym du lundi et vendredi.

Jeanine Portas, présidente



SNSM : bulletin de santé de la vedette

La SNS 261 va bien! Vous avez peut-être remarqué son absence ... Il n'en est rien.



Nous avons emmené le canot de sauvetage de Porquerolles à Palavas les flots pour une révision totale : après 19 ans de bons et loyaux services, il en avait bien besoin! Il va nous revenir, comme neuf, et dans une version améliorée. J'espère mi-juin.

D'ici là, un peu de patience : si tout va bien nous aurons une vedette de remplacement mi-avril.

Marc Creusefond, Président de la SNSM
Les Sauveteurs en Mer & patron de la SNS 261



Événement : Porquerolles déclarée île en autogestion

La Région Sud, la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Préfecture du Var, le département du Var, la Ville de Hyères et le Parc national de Port-Cros, conscients de l'impossibilité de piloter à plusieurs une aussi petite île, ont décidé, à l'unanimité moins six voix, de placer Porquerolles sous statut d'autogestion à partir du 1er avril 2018.

Une assemblée constituante dont les membres seront tirés au sort par une main innocente établira, sans aucune consultation, les règles de gouvernance. Pour faciliter la prise de décision rapide, les commissions de cette assemblée seront composées d'un nombre impair de membres, de préférence inférieur à trois. La première commission est chargée de définir avant 2050 « qui est Porquerollais ». Elle a déjà décidé que seuls les bébés sangliers qui naîtront après le 1er avril pourront se prévaloir du droit au sol. Par mesure de précaution, pendant la constituante, les membres du FLIP (Front de Libération de l'Île de Porquerolles) seront assignés à résidence le week-end. Le budget de l'Île sera alimenté par une taxe de 50% (pour faire simple) sur toutes les activités commerciales (restaurants, hôtels, glaces, locations de chambre et de bateaux, navettes, etc).

Qu'en pensez-vous ? Envoyez vos réactions à la Rédaction : porquerollesinfos@gmail.com



La Société Nautique de Porquerolles (SNIP) est une association qui a été créée en 1932 par les patrons pêcheurs pour répondre aux besoins collectifs de leur métier. Aujourd'hui, toujours animée du même esprit collectif, elle est présente dans toutes les instances ou commissions relatives au devenir de l'île et de ses habitants.

Manifestations réalisées en 2017 : Capien porquerollais avec remise de trophées et gros succès à la sardinade le samedi soir (160 repas servis), balade en mer et pique-nique, puces des mers

Actions à suivre : • Réaménagement de la zone portuaire « des pêcheurs pro » et de la cale historique SNIP
• peinture du chariot • maison de Pierrot le fou

Conférence réglementation mars 2018 : suivi par une trentaine de participants. Lien utile :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/materiel-darmement-et-securite-et-limites-dutilisation>

Manifestations à venir :

- samedi 2 juin et dimanche 3 juin, Capien porquerollais : la fête de la SNIP, un rallye de pointus à voiles latines mettant en jeu plusieurs trophées avec une sardinade le samedi. Le dimanche, pique-nique convivial et familial. Cette année, en accord avec sa famille, il y aura un trophée supplémentaire « Robert Désiglioli ».

- dimanche 1er juillet, fête de la Saint-Pierre par les pêcheurs de l'île

- samedi 28 et dimanche 29 juillet, fête de la Sainte-Anne : puces nautiques sur la place du village sous l'égide de l'association Vivre à Porquerolles. Le dimanche, bénédiction des pointus décorés. Nous nous associons pour ces manifestations avec nos amis pêcheurs ainsi que nos amis de Vivre à Porquerolles.

Contact SNIP : sniporquerolles@gmail.com, secrétariat 07 86 50 31 58, Facebook



Sainte Anne en habit de fête

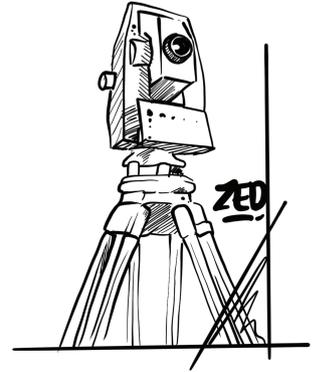
La célébration des fêtes de Pâques est particulièrement importante car elle comprend la messe du Jeudi saint, le chemin de croix du Vendredi saint, la veillée du Samedi saint et enfin la messe du dimanche. Dans ce cadre, plusieurs Porquerollais et Porquerollaises ont procédé à un grand nettoyage de l'église qu'ils ont par ailleurs décorée. Il faut remercier spécialement ici Mimie, Yvette, Cathy, Suzanne, Inès, Avril, Giacomo et Medhi qui se sont mobilisés pour rendre ce lieu le plus accueillant possible.

Avis de passage du géomètre du cadastre

Il est actuellement procédé à des opérations de mise à jour du plan cadastral dans la commune pour ce qui concerne essentiellement tous les changements survenus dans la représentation des bâtiments : démolition, addition de construction et construction nouvelle.

A cette fin, le Géomètre du Service, Monsieur Fabry, se rendra dans la commune au cours des mois de mars à septembre 2018 et sera amené à pénétrer dans les propriétés pour y effectuer des mesurages. Merci de lui réserver un bon accueil.

Communiqué du Centre des Impôts Fonciers (consultable à la Mairie annexe)



Le clin d'oeil du Gabian déchaîné

Pipelette et Zette aux oliviers

Pipelette et Zette se rencontrent au carrefour des oliviers.

Zette promène son chien Filou et Pipelette marche à grands pas, un panier au bras.

- Hé ! Pipelette où tu cours comme ça ? T'as peur de Filou ou quoi?
- Oh! Bonne mère! Je te voyais pas! (elle lui secoue le bras d'une main tremblante) Je viens de prendre une estomagade. Tè! Que je suis encore toute escagassée.
- Quesqu'y t'arrive? T'es pâle comme un linge. Tu vas pas nous faire un infratusse? ?
- C'est pas ça bêtas, c'est bien pire. (Haletante) : J'arrivais chinchilin à l'Oustaou de Diou, tu sais, là où y a un peu d'herbe pour la salade sauvage. Toujours j'y trouve de la coustéline et de l'engraisse pouarc que c'est les meilleures. Pôvre de moi! Je me baisse et d'un coup j'entends des ronflements de cochon. Pécaïre! Je comprends tout de suite. Pas besoin de me faire un dessin. Le temps que je lève la tête et y avait des sangliers partout. J'en tremble encore ma petite !
- Des sangliers? C'est pas des blagues alors cette histoire de sangliers. Et quesque t'as fait?
- Tu vas pas me croire Zette, y sont partis à toute vitesse quand y m'ont vue.
- Hou! Alors là, je rigole, tu leur as fait peur ! ça m'étonne pas, avec ton capèou, tu ressembles à un chiapacan.
- Dis, grosse méchante, si tu te moques de moi je te lève le bonjour.
- Allez te fâche pas! T'en verras d'autres.
 - N'empêche que demain j'irai me plaindre au Parc. Y vont m'entendre! Faut qui fassent quèque chose.
 - Dis, Madame Jesaistout, tu sais même pas que le Parc a mis des cages pour les piéger et qui font la ronde avec les chasseurs ? Non mais !
 - Tè! Tu me fatigues, je rentre chez moi que j'en peux plus, une bonne camomille et au lit. (elle s'en va)
 - (Zette en s'éloignant) : Rêve pas aux sangliers que ça te ferait des cauchemars! (Puis elle crie): Eh! Pipelette, demain je vais dans la colline, tu me le prêteras ton capèou?



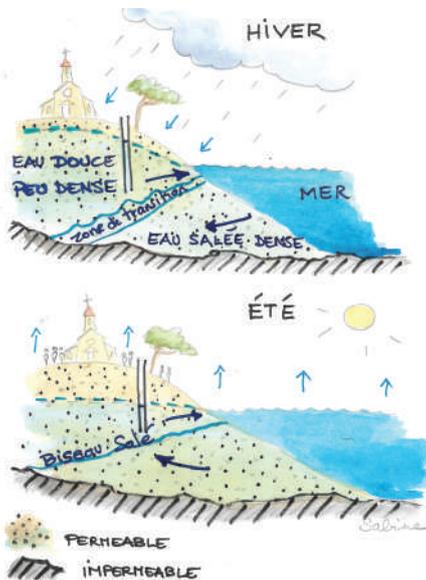
L'eau à Porquerolles : CHAQUE GOUTTE COMPTE !

Le déclenchement par la Mairie de Hyères en juillet 2017 de la situation d'alerte sécheresse renforcée, en raison de la situation critique des nappes phréatiques de Porquerolles, rappelle que l'île n'est plus indépendante du continent pour son approvisionnement en eau depuis 2004.

L'augmentation des prélèvements en eau se poursuit alors que la quantité d'eau douce disponible demeure la même et que l'eau potable se raréfie.

Aujourd'hui, un habitant sur cinq dans le monde n'a pas accès à une eau potable saine.

La capacité des nappes phréatiques de Porquerolles (La Courtade, Notre-Dame, la Ferme et Le Brégançonnet), ne suffit plus à la consommation annuelle de l'île qui se situe entre 100 000 et 125 000 m³, du fait des jours de pointe à 800 m³ en été, contre 80 m³ en hiver. Le niveau des nappes ne doit pas être inférieur à 30 cm pour éviter le remplissage de celles-ci par l'eau de mer (phénomène du biseau salé - voir croquis). 11 compteurs vérifient automatiquement le niveau toutes les 6 minutes. En cas de dépassement, il est demandé aux plus gros consommateurs de l'île de diminuer leur consommation, comme cela s'est fait pour une dizaine d'entre eux en 2017. Des vannes automatiques réduisent même de moitié le débit pour le port l'été. Pour maintenir le niveau des nappes, il faut veiller à l'infiltration des eaux de pluie et décider, si besoin est, de phases de repos pendant lesquelles les prélèvements sont arrêtés. La qualité de l'eau est également contrôlée en permanence. Son traitement est uniquement effectué par dosage de chlore adapté en fonction des données bactériologiques. Sa légère teneur en sel peut faire qu'elle soit déconseillée en cas d'intolérance.



consommateurs de l'île de diminuer leur consommation, comme cela s'est fait pour une dizaine d'entre eux en 2017. Des vannes automatiques réduisent même de moitié le débit pour le port l'été. Pour maintenir le niveau des nappes, il faut veiller à l'infiltration des eaux de pluie et décider, si besoin est, de phases de repos pendant lesquelles les prélèvements sont arrêtés. La qualité de l'eau est également contrôlée en permanence. Son traitement est uniquement effectué par dosage de chlore adapté en fonction des données bactériologiques. Sa légère teneur en sel peut faire qu'elle soit déconseillée en cas d'intolérance.

Porquerolles dispose également d'une station d'épuration biologique pouvant traiter 1000 m³ d'eau usée par jour. Ce traitement est complété par un lagunage dans trois bassins successifs. L'eau ainsi épurée est utilisée pour l'arrosage des vergers du conservatoire botanique. Toutefois, la qualité de cette eau n'est pas suffisante pour la consommation humaine.

Pour maintenir l'équilibre de la nappe et pour répondre aux besoins supplémentaires d'eau en été, un bateau-citerne, le Saint-Christophe, apporte du continent à grands frais environ 40 000 m³ par an, envoyés par le réseau courant vers le château d'eau de Ste-Agathe. L'été dernier, l'alerte sécheresse a nécessité deux rotations par jour et des mesures de limitation de la consommation d'eau. Ces mesures ont permis de faire baisser la consommation à 117 000 m³ en 2017, par rapport à 129 000 m³ en 2016. Cela représente environ 2,4% de l'eau consommée par la commune de Hyères.

Les mesures à prendre

La Mairie de Hyères a lancé la procédure pour la réalisation d'une canalisation sous-marine qui devrait être mise en service en 2020. Mais cette solution doit être complétée par des mesures de maîtrise de la consommation d'eau par tous les acteurs de l'île, et par des améliorations du remplissage des nappes phréatiques.

Un entretien des bassins de rétention et des écluses de la Garonne permettra d'améliorer l'infiltration progressive des eaux de pluie pour la recharge des nappes phréatiques.

Tout le monde est concerné par les mesures de limitation de consommation de l'eau, en particulier en été. Chacun doit y contribuer. Nous donnerons, dans chacun des numéros suivants du journal, des conseils spécifiques selon les usages. Nous commençons par les mesures concernant chacun de nous : les salles de bain, les toilettes, l'arrosage (voir page suivante).

Comité de rédaction, suite à un entretien avec la Mairie

ÉCO GESTES – Chaque goutte compte

Interdictions (Arrêté municipal du 31 mai 2017)

- l'arrosage des voies (dérogation pour le nettoyage municipal)
- le nettoyage des voitures et des bateaux
- l'arrosage des jardins et des pelouses
- les pompages dans la nappe phréatique pour le nettoyage ou l'arrosage

Pratiques responsables

- préférer les douches aux bains et couper l'eau le temps de se savonner (1 bain = 3 douches)
- ne pas faire couler l'eau pendant le lavage des mains et des dents
- arroser uniquement avec l'eau récupérée de rinçage ou de cuisson (refroidie) et aux heures de faible évaporation : avant 8h et après 20h
- ne faire tourner lave-linge et lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins
- réparer rapidement les fuites : une chasse d'eau ou un robinet qui fuit = 30 à 50 m³/an
- remplacer les joints des robinetteries pour éviter les fuites et installer des économiseurs d'eau pour réduire la pression aux robinets (économise 10 litres/minute)

A moyen terme :

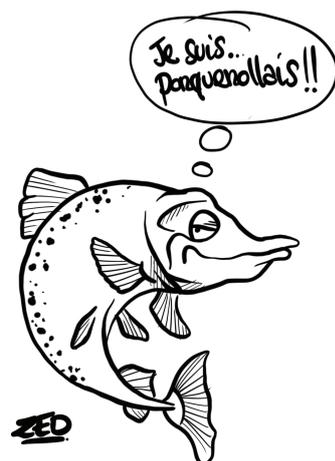
- installer un système de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage
- privilégier l'arrosage au goutte à goutte
- choisir les plantes méditerranéennes résistant à la sécheresse
- installer des chasses d'eau économes ou simplement mettre une brique dans la cuve
- préférer les lave-linge et lave-vaisselle à faible consommation d'eau et à fonction éco

Merci à chacun pour vos efforts : les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Surprenante découverte!

Lorsqu'on baptise de simples bassins de station d'épuration avec le nom exotique de lagunes, il faut s'attendre à ce qu'ils attirent une faune étonnante. Par le passé, on a pu y trouver des tortues de Floride (probablement des animaux de compagnie relâchés) et des anguilles (remontées par la Garonne?), mais rien ne préparait les employés qui vidangeaient l'un des bassins, la semaine dernière, à la surprenante découverte d'un saumon!

"Un beau poisson, gris argenté, assez gros", raconte l'un d'entre eux. L'occasion de rappeler qu'il est interdit de pêcher dans les lagunes, même le 1er du mois!



Demande de logement social : clarification de la démarche

Les demandes de logements sociaux doivent être déposées au service logement de la Mairie (04 94 00 78 94) qui leur attribue un numéro départemental unique et les inscrit sur le serveur national consultable par tous les bailleurs sociaux. Informations et documents sont à télécharger sur le site : hyeres.fr - vie quotidienne - services au public - logement social. L'inscription est à renouveler chaque année et prend en compte plusieurs critères dont le nombre d'occupants et leurs revenus.

Avis de tempête au CA du Parc national

Ordre du jour particulièrement chargé pour le conseil d'administration du Parc national du 12 mars 2018 : convention de rattachement des Parcs nationaux à l'AFB (Agence française pour la biodiversité), examen des questions budgétaires, rapport de la Cour des comptes, comptes rendus d'activité 2017, points d'actualité, délibérations, demandes de subvention.

Fait inhabituel, le CA a refusé de signer la convention de rattachement des Parcs nationaux à l'AFB, ce qui bloque la mise en application de la convention pour l'ensemble des Parcs nationaux français. Par ce vote, les

administrateurs veulent faire part, au Ministre de la transition écologique et solidaire, de leurs très vives inquiétudes sur la réduction des moyens humains et financiers nécessaires à la poursuite de leurs missions, et aux actions de développement durable et d'accompagnement du territoire. Une motion du CA sera envoyée au Ministre à qui des lettres ont déjà été adressées par M. Jean-Pierre Giran, Maire de Hyères et auteur de la loi de loi de 2006 modernisant les Parcs nationaux, par Maxime Prodromidès, Président du Conseil économique, social et culturel du PNPC, et par André de Marco, représentant des organismes à compétence nationale au CA du

PNPC. Une lettre a également été adressée par William Seemuller, Adjoint spécial de Port-Cros à Mme Muschotti députée du Var. M. Jean-Louis Masson, également député du Var a posé une question écrite au Ministre.

Le CA a voté les trois comptes rendus d'activité 2017 du PNPC, du Conservatoire botanique du littoral et du Conseil scientifique. Il a pris note avec satisfaction des conclusions très positives du rapport de la Cour des comptes pour la gestion et le rôle du PNPC dans la protection des sites insulaires, la biodiversité, la connaissance scientifique et le développement durable. C.R.

Billet d'humeur!

Par Marc Creusefond, nommé par le ministère de tutelle des Parcs nationaux au conseil d'administration du Parc national de Port-Cros en tant que résident permanent de Porquerolles.

Ce qu'il faut retenir : Sur deux points capitaux, le C.A. du Parc National s'est prononcé contre. Le conseil d'administration du 12 mars avait deux points clés :

1/ Le rattachement prévu des Parcs à l'Agence Française pour la Biodiversité (A.F.B.)

L'Agence Française pour la Biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Les administrateurs du Parc national de Port-Cros ont rejeté le rattachement à l'A.F.B. par 13 voix contre, 5 abstentions, 8 pour.

Pourquoi ai-je moi aussi voté contre cette adhésion ? L'A.F.B. aura 43 administrateurs dans son C.A., et il n'y est prévu qu'un seul représentant des Parcs nationaux. Je m'interroge sur cette représentativité si faible, et par conséquent sur l'influence qu'elle pourra avoir sur les décisions budgétaires, car c'est tout de même le conseil d'administration qui vote le budget. C'est scandaleux ! Où est la place des 10 Parcs nationaux ? Je ne la vois pas. Sont-ils remis en cause ? Va-t-on vers leur disparition au regard de la loi de 2006?

2/ Suppression d'un emploi à temps plein pour le Parc national de Port-Cros

Alors qu'avec ses zones d'adhésions, le territoire s'est agrandi, il y a suppression de moyens humains! Nous sommes contre.

Nous nous questionnons aussi sur le choix de la direction de supprimer le poste de chef de service « Economie de proximité Innovation transition énergétique » qui faisait la liaison entre les cœurs et les zones d'adhésion, qui portait et faisait avancer des projets.

J'ai donc soulevé ma vive inquiétude quant à la politique du Parc, en précisant que si c'était pour recentrer sur les cœurs de Parc au détriment des zones d'adhésions qui sont aussi lieux de vie, ce serait le rejet de dix ans de travail, une abnégation de la charte, le refus d'une société civile qui vit dans ce territoire et qui a œuvré bénévolement pour que le Parc se développe en concertation dans notre société actuelle et à venir. C'est pour moi, nous, quelques membres du C.A, impensable d'accepter ce retour, de renoncer à tout ce que l'on a bâti. On nous parle de moyens financiers, de missions ; moi, je parle de choix budgétaires, de choix stratégiques du présent, de l'avenir.

3/ Absence d'un plan d'évacuation de l'île

D'autre part, au même titre, je me suis permis d'interpeller à nouveau la Préfecture car suite aux incendies de l'été 2017 et malgré mes interventions lors des précédents C.A., rien n'a été fait. J'ai donc rappelé l'absence d'un plan d'évacuation de l'île et insisté sur sa nécessité absolue.

Points rencontre du Parc national

3 avril, 10h, Porquerolles.

Balade découverte. A la rencontre de la végétation méditerranéenne et ses adaptations à la sécheresse. La durée de la balade est de 3 heures.

10 Avril, 9h30, Presqu'île de Giens.

Cicatrisation des espaces littoraux dégradés. Balade. Rendez-vous au parking du four à chaux, avenue René de Knyff à la Madrague. Comment restaurer les milieux littoraux victimes du piétinement et des embruns pollués. Exemple du site des Chevaliers, ancien camping/caravanning qui a fait l'objet d'un programme de restauration de sa végétation depuis plusieurs années.

17 avril, 9h, La Croix- Valmer.

Balade découverte. En lien avec la Semaine Mondiale des sols, venez découvrir la flore et les sols du Cap Lardier.

24 avril, 10h, Porquerolles.

Balade découverte Plantes des rochers et cicatrisation des milieux. Barbe de Jupiter, Fenouil de mer, Saladelle... autant de plantes à venir découvrir grâce à un agent du parc. Les rochers de Porquerolles hébergent plusieurs espèces qui ont pratiquement disparu du continent du fait de l'urbanisation du littoral. Particulièrement résistantes aux embruns et bien adaptées aux conditions difficiles dans les milieux ventés, salés, chauds et secs, elles composent un groupement végétal remarquable. Comment peut-on restaurer ces milieux?

1 mai, 10h, Porquerolles.

Découverte des oiseaux marins. Diaporama et échanges avec un garde-moniteur.

8 mai, 14h, Porquerolles.

Reptiles des îles. Au travers d'un diaporama (1 heure), et d'une prospection sur le terrain (1 heure), venez faire connaissance avec les différentes espèces de reptiles que l'on peut rencontrer sur les îles d'Hyères. Maison du Parc, durée 2 heures, sous réserve de conditions météo favorables.

15 mai, 9h, Porquerolles.

Equilibres biologiques et notion de prédateur

Diaporama : Comment contrer l'argument qui dit que les mérous mangent tous les poulpes?

22 mai, 10h, Porquerolles.

Diversité Biologique (en rapport avec la Journée Mondiale). Balade. Venez découvrir les collections variétales de l'île et en particulier les plantes et les arbres fruitiers.

29 mai, 13h30, Porquerolles.

Une île et plusieurs paysages. "Depuis la plaine du village jusqu'aux falaises sud, découvrez les multiples facettes de Porquerolles à travers une balade". Cette balade permet d'aborder différentes thématiques et suivis effectués par les agents du PNPC.

Nécessité : prévoir de bonnes chaussures, de l'eau et un couvre-chef.

RDV Maison du Parc, durée 3 heures 30, enfants à partir de 10 ans, limité à 15 personnes.

Informations fournies par la Maison du Parc,

Jardin Emmanuel Lopez, Place des Deux Etoiles Tél : 04 94 58 07 24



Limonium ou
Saladelle



Salvia

Crithme

Fréquentation touristique : donnez votre avis

Durant le mois d'avril, un étudiant chargé de mission sur le projet capacité de charge de l'île de Porquerolles souhaite rencontrer ses habitants afin de pouvoir échanger sur leur sentiment vis-à-vis de la fréquentation touristique de l'île. Ce travail sert à récolter les points de vue négatifs comme positifs afin ensuite d'améliorer les relations entre touristes et habitants. L'étudiant viendra donc spontanément à la rencontre des habitants dans les lieux publics. Tout témoignage est le bienvenu!

aznar.tom@gmail.com

Porquerolles : petite île pour oiseaux au long cours

Le nom scientifique de notre cher petit duc est *otus scops*, ce qui a inspiré le Suivi Collectif des Oiseaux de Porquerolles. Depuis quatorze ans à pareille époque, les bagueurs du SCOPS regroupés dans cette association résident sur notre île pour quelques semaines de fin mars à fin avril. Ils ont rendez-vous avec les migrateurs insectivores transsahariens et autres petits peuples du ciel méditerranéen. Ces hirondelles, fauvettes, gobemouches, pouillots, pie-grièches, tairiers, rougequeue, rousserolles... ont passé un hiver sur l'ensemble du continent africain et regagnent au printemps leurs quartiers européens pour s'y reproduire. Mais dans quel état retrouvent-ils leur territoire?

Les populations d'oiseaux et leurs habitats sont malmenés par notre vie moderne destructrice. L'impact des grands changements climatiques, urbains, agricoles intéresse au plus haut point les biologistes et acteurs de la protection de la nature en Europe (Parcs Nationaux, Muséums, Réserves naturelles, Ministères chargés d'environnement...). La presse s'est faite

largement l'écho de la disparition de la biodiversité et des problèmes qui en découlent pour nous autres humains. Le phénomène est enfin admis mais insuffisamment mesuré.

Ici à Porquerolles île-étape les questions qui se posent sont : combien de temps les oiseaux restent-ils sur l'île au cours de leur migration ? Améliorent-ils leur condition corporelle en gagnant du poids durant leur séjour ? Ce séjour se modifie-t-il au cours des décennies ?

Il faut donc marquer les oiseaux c'est-à-dire les capturer, les baguer, les relâcher après un court examen et les capturer à nouveau dans les jours ou semaines suivantes en les laissant mener leur vie. Certains sont contrôlés ici mais d'autres le sont en Belgique, Croatie, Slovénie, Italie, Norvège...

Les données recueillies sont intégrées à une base nationale et analysées. Pour que les résultats soient significatifs, il faut des milliers d'oiseaux bagués et suivis. C'est la

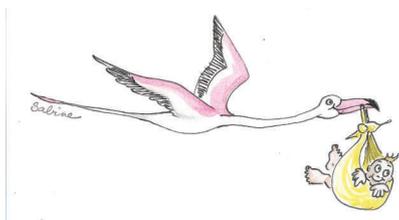
mission des bagueurs du SCOPS (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux /Muséum National d'Histoire Naturelle) placés ici sous l'autorité du Parc National de Port-Cros.

Si au cours de vos balades insulaires vous les rencontrez, entre deux coups de vent, de L'Oustaou aux Lagunes, ils se feront un plaisir de répondre à vos naturelles interrogations.

Yves Beauvallet, SCOPS



Photos par Monique Ribis



Naissance!

Arthur nous présente sa petite sœur, Louise Ridolfi, née le 11 mars dernier. Félicitations à la famille élargie.

Décès :

Gérard Paoli nous a quittés. Condoléances à ses proches. Charly Guibbaud s'est éteint le 30 mars 2018. Condoléances à sa famille et à sa tribu porquerollaise, Les Joyeux.



Les dernières grandes manoeuvres avant la saison

Comme chaque année à pareille époque, les gros chantiers de remise en état des infrastructures touchent à leur fin afin de donner au port ses habits d'été. Cet hiver a été particulièrement chargé pour Porquerolles. Trois gros chantiers ont été menés de front par l'Autorité portuaire : la remise en conformité de la station d'avitaillement et le remplacement des travées du ponton flottant F Bis et de l'appontement I.

Fermée au mois de décembre suite au diagnostic de plusieurs non-conformités environnementales, la station d'avitaillement devrait être remise en service d'ici la fin du mois d'avril. Les buses d'extinction automatique ont été posées, et des travaux électriques sont en cours. Il reste à faire la dalle de béton qui doit être imperméable : des travaux qui nécessitent des conditions optimales, sans vent ni pluie. Une fenêtre météo fin mars devrait permettre sa réalisation.

La mise en conformité de la station, qui fournit aussi l'essence aux Porquerollais, se monte à 160 000 € HT.



Photo André de Marco

Côté plan d'eau, le ponton flottant F Bis et l'appontement I ont subi l'usure de tout ouvrage portuaire. Installé entre 2007 et 2008, le ponton F bis, qui offre une capacité d'accueil et un tirant d'eau important, affiche un taux de remplissage de 100% tout au long de la saison estivale. Il fait face au chenal du port et se retrouve sous les vents dominants de nord-ouest. Des 16 modules du ponton, huit seront remplacés et les huit autres seront remis en état.

L'appontement I, servant à la location de navires, a été interdit à l'utilisation depuis la fin du mois de novembre, suite à l'affaissement d'une poutre en béton qui menaçait de rompre. Les travaux ont débuté mi-mars. Ils consistent en la dépose des travées et à leur remplacement par d'autres en aluminium et en bois.

Le montant total de ces deux opérations est de 410 000 € HT.

Avec l'ensemble de ces travaux, le port de Porquerolles pourra aborder sereinement la saison estivale 2018.
Sandrine Nacci pour l'Autorité portuaire

Rappel des règles de stationnement au port



Petit rappel aux usagers : le stationnement des véhicules automobiles est interdit sur le port. Néanmoins, et pour aider les Porquerollais dans leur vie quotidienne, la capitainerie a créé, il y a maintenant deux ans, deux zones de « parking ». Elles sont matérialisées par un marquage au sol et permettent aussi le remisage des deux-roues motorisés. Pour les vélos, des racks ont été disposés à cet effet, et les carrioles disposent d'un espace dédié. Aujourd'hui, la capitainerie constate un manque de place au niveau des vélos et des carrioles. En effet, certains résidents secondaires et plaisanciers les laissent toute l'année, ce qui a pour conséquence d'encombrer les zones qui leur sont affectées.

Il est donc rappelé à l'ensemble des usagers que le stationnement est limité à 7 jours. Lors d'une période d'absence de l'île ou de non-utilisation, les vélos ou carrioles doivent être remisés au domicile ou à bord des navires de leurs propriétaires.

De même, lorsqu'ils ne sont plus en état de fonctionner, il est demandé à leurs utilisateurs de les retirer et de les jeter. Apposer un marquage avec le nom du navire et de l'utilisateur faciliterait également le travail des agents portuaires.

Sandrine Nacci pour l'Autorité portuaire

De l'art accessible ... pieds nus

Lors d'une conférence de presse organisée le 21 mars à la mairie de Hyères, en présence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre Giran, Charles Carmignac, directeur de la Fondation éponyme a confirmé l'ouverture de celle-ci au public à partir du 2 juin jusqu'au 4 novembre de 10h du matin au coucher du soleil. A partir de 2019, la Fondation sera ouverte début avril jusqu'après les vacances de la Toussaint. La fréquentation sera limitée à 50 personnes par demi-heure afin d'offrir un contact privilégié avec des œuvres accessibles au plus grand nombre. Des tarifs préférentiels seront proposés en marge du tarif plein à 12 euros :

- les 12-26 ans bénéficieront d'un tarif à 5 euros ;
- les demandeurs d'emplois et bénéficiaires des minima sociaux, personnes handicapées, artistes (Maison des artistes, AGESEA) et enseignants paieront 8 euros;
- l'entrée sera gratuite pour les moins de 12 ans et pour les Porquerollais qui disposeront d'un laissez-passer permanent pendant toute la période d'ouverture.

Une librairie proposera une sélection de livres effectuée par les artistes exposés. Une buvette proposera une dégustation du vin du domaine de la Courtade et une restauration légère.

Rappelons que l'exposition, d'une surface de 2000 m², est consacrée aux plus grands artistes contemporains dont Roy Lichtenstein, Andy Warhol et Jean-Michel Basquiat. Elle comprend également un jardin de 15 hectares ponctué de sculptures.

Charles Carmignac a précisé que la visite respectera un rituel : elle se fera pieds nus, après avoir dégusté une boisson à base de plantes.

M-J de C.



Compte twitter de la mairie de hyeres

Brèves de la Fondation Carmignac

Invitations à l'inauguration

Comme annoncé dans le n°2 de Porquerolles Infos, la Fondation Carmignac sera heureuse d'inviter tous les Porquerollais à découvrir en avant-première la villa et le jardin de sculptures. Dès le 30 mai à 14h, une visite sera organisée à leur intention, suivie le 1er juin, par une soirée dans la forêt à partir de 22h30.

Comme il est difficile de recenser tout le monde, et afin de n'oublier personne, une adresse mail secretariat@invitationcarmignac.com a été créée afin que chaque Porquerollais puisse s'inscrire individuellement. Pour valider l'inscription, il suffit d'envoyer une photo de la carte mistral/TLV ilien et/ou un justificatif de domicile.



Vos photos de la Courtade

Appel aux Porquerollais! Si vous avez des photos de l'ancienne ferme ou de la villa, la Fondation serait très heureuse de retracer cette histoire en publiant les images les plus évocatrices sur ses réseaux sociaux. Vous pouvez nous envoyer vos documents à valentine.dolla@carmignac.com. N'oubliez pas la légende, si possible la date et le crédit du photographe.

Les œuvres du jardin se matérialisent ...

Après la livraison des sculptures, c'est maintenant un immense panneau qui vient de trouver sa place à la lisière de la forêt. Une peinture de 5m x 12m va bientôt y voir le jour...



Oeuvre réalisée par Cornelia Konrads : passage, 2015 – Centre d'Arts et de Nature, Domaine de Chaumont-sur-Loire.

Des artistes à Porquerolles

Une grande artiste allemande, Cornelia Konrads est arrivée à Porquerolles pour un mois, afin de créer une œuvre monumentale in situ à partir des matériaux naturels qu'elle aura trouvés sur place. Inspirée du lieu et intégrée dans son environnement, cette œuvre va faire entrer la nature en lévitation.

V.Dolla

Infos pratiques : 160 lettres types

De nombreux litiges, petits et grands, avec une banque, une assurance, pour un problème de commande, d'abonnement, etc. encombrant la vie quotidienne des consommateurs. Dans la plupart des cas, se lancer dans une procédure judiciaire peut être long et coûteux.

Pour vous aider dans vos démarches, l'INC (Institut national de la consommation) vous propose 160 lettres pour régler vos litiges. Ces modèles de lettres répondent aux situations les plus courantes de votre vie de consommateur. Ces lettres types sont accompagnées de conseils juridiques et des textes en vigueur.

Allez sur le site www.inc-conso.fr descendre dans la colonne de gauche jusqu'à « FORMAT » et cliquer sur le cartouche rouge « lettres types ».

Vous cherchez un boulot pour la saison à Porquerolles?

L'Office de Tourisme Intercommunal Provence Méditerranée embauche!

2 Postes à pourvoir de Conseiller en séjour - ventes : pour le bureau de Porquerolles :

- 1 contrat saisonnier du 01/05/18 au 30/09/2018

- 1 contrat saisonnier du 01/06/18 au 31/10/2018

Missions : Accueillir physiquement et téléphoniquement les visiteurs et les conseiller sur leur séjour, traiter les demandes d'information, agent de guichet, assurer la tenue de l'espace accueil, participer à l'accueil de croisières ou événements, assurer la promotion et la vente de loisirs et produits touristiques, visites, forfaits séjours, conseiller et vendre à la boutique.

Maîtrise de l'anglais et si possible d'une 2ème langue étrangère.

Bonne connaissance du territoire touristique de la métropole TPM et volonté d'acquérir de nouvelles connaissances. Nécessité d'une bonne présentation et d'un bon contact avec le public. Rigueur, sens de l'organisation et réactivité. Maîtrise des outils informatiques de bureautique.

Particularité : résider à proximité : île de Porquerolles

Merci d'adresser vos CV à sjanocha@hyeres-tourisme.com avant le 15/04/2018.

Agenda du mois d'Avril 2018

D01 Pâques
Village en zone piétonne

| | | | | | | |
|----------------------------|---|-------------------------------------|-----|---|---|---------------------|
| L02 Lundi de Pâques | M03 10h Parc –Balade 10h-13h Copains 18h Chorale | Me04 9h30 AG ACP * salle Lola | J05 | V06 10h Danse africaine 18h15 AG Lire à Pqlles Mairie | S07 début vac scol. A | D08 |
| L09 10h Danse africaine | M10 9h30 Parc Balade à Giens 10h-13h Copains 18h Chorale | Me11 | J12 | V13 10h Danse africaine | S14 début vac scol. C 10-11h30 La Ruche qui dit oui ** | D15 |
| L16 10h Danse africaine | M17 9h30 Balade Parc La Croix Valmer 10h-13h Copains 18h Chorale | Me18 | J19 | V20 10h Danse africaine | S21 début vac scol. B 10-11h30 La Ruche qui dit oui ** | D22 fin vac scol. A |
| L23 10h Danse africaine | M24 10h Parc –Balade 10h-13h Copains 18h Chorale | Me25 | J26 | V27 10h Danse africaine | S28 10-11h30 La Ruche qui dit oui ** | D29 fin vac scol. C |

* Association des Commerçants de Porquerolles **commandes sur <https://laruchequiditoui.fr>
La danse africaine et la chorale, organisées par Vivre à Porquerolles ont lieu dans la salle de la Mairie.
Pour les activités du Parc national, reportez-vous à l'article, page 7.
A partir du 3 avril, la voiturette de la Mairie fonctionne à la journée, du lundi au vendredi.

